

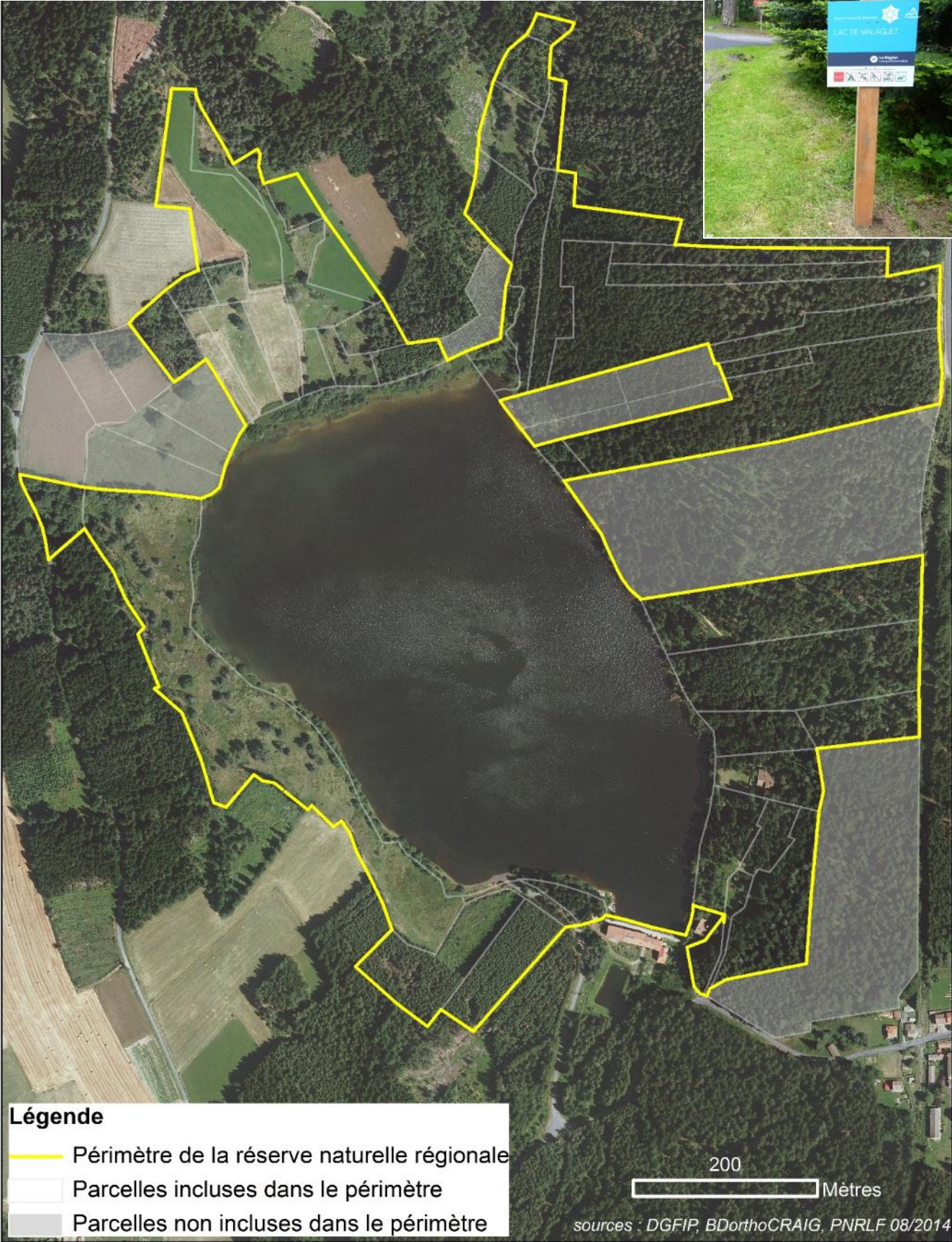


Annexe technique

➤ Fiche d'identité

Com. de communes	Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Communes	Monlet, Sembadel, Félines
Localités	Malaguet, Varennes, Le Fournet
Altitude	De 1025 à 1086 m
Surface	54,2 ha
Occupation du sol	Lac et berges : 22,6 ha Forêt : 20,8 ha Prairies et labours : 9,0 ha Friches et autres : 1,8 ha
Répartition de la propriété	Propriétés privées : 49,6 ha (24 propriétés réunissant 33 propriétaires) Sectional de Varennes (Monlet) : 4,6 ha 47 parcelles cadastrales
Activités agricoles	Pâturage équin (4,6 ha) : Les Cavaliers du lac Fauche (4,1 ha) : J-P. Farnier, A. Montagne, H. Filaire Labours (0,4 ha) : A. Montagne <i>[hors projet : pâturage bovin (1,7 ha) et labours (1,6 ha), A. Farigoule]</i>
Activités forestières	Sapinières naturelles (15 ha) : coupes de jardinage tous les 6 à 10 ans Plantations résineuses (4,7 ha) : rares éclaircies, récolte à maturité
Activités halieutiques	Borne (AAPPMA) : Pêche au toc (Truite fario) Lac (S.C.) : Pêche à la mouche en barque, empoissonnement régulier
Flore remarquable	Végétations aquatiques (gazons amphibies et herbiers très rares en Auvergne) Flore de prairie humide, de prairie de fauche et de pelouse à Nard Flore de tourbière (9 espèces de sphaignes)
Faune remarquable	Mammifères : Lièvre, Loutre, Hermine Oiseaux migrateurs : Bécassine des marais, canards plongeurs (Nette rousse, Fuligule), Balbuzard pêcheur, Bécasse des bois... Oiseaux nicheurs : Pic noir, Alouette lulu, Faucon hobereau, Foulque Amphibiens : 6 espèces dont 2 tritons, et site majeur à Crapaud commun Libellules : 22 espèces dont Agrion à lunules et Sympetrum jaune
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de l'eau et réduire l'eutrophisation - Valoriser les milieux forestiers tout en les préservant - Maintenir ou améliorer les pratiques agricoles en place - Limiter l'expansion des espèces exotiques envahissantes - Développer un accueil du public adapté

Parcellaire classé et panneau signalétique d'entrée en RNR



➤ Historique


Pour bâtir ce projet qui concerne 92% de propriétés privées, des **ateliers de concertation** ont été organisés en 2013 avec les **usagers** et les **propriétaires** du site, mais également avec les **élus locaux** et des **partenaires techniques** (Chambre d'agriculture, associations locales et fédérations de chasse et de pêche, Centre Régional de la Propriété Forestière, services de l'Etat...).

Pour les différents thèmes (agriculture, forêt, eau et loisirs), ces ateliers ont permis de :

- Réaliser un **diagnostic des pratiques** et un **diagnostic environnemental** ;
- Identifier les **enjeux** en place ;
- Définir les **actions** et les **règles de gestion** (création d'une **règlementation**) à mettre en œuvre pour concilier les différents usages et assurer la préservation du patrimoine naturel.


En 2014, suite à l'élaboration collective du projet de réserve naturelle, **33 propriétaires privés** et la commune de Monlet se sont prononcés favorablement pour le **classement en RNR** de leur(s) parcelle(s), permettant de classer 24 des 32 propriétés du projet initial, soit 54,2 ha.

En 2016 et 2017, le Parc Livradois-Forez, désigné comme gestionnaire du site par la Région, a travaillé à la création d'un sentier de découverte proposant un tour du lac. Il a dû obtenir l'accord de 16 propriétaires par le biais de conventions de passage. En juillet 2017, un **itinéraire de 3,5 km autour du lac a pu être ouvert au public** (cf. panneau d'entrée ci-dessous et table de lecture page suivante).



Sentier de la Réserve







Réserve Naturelle Régionale
LAC DE MALAGUËT




Le Parc Livradois-Forez et la Région Auvergne-Rhône-Alpes vous proposent une boucle de 3,5 km (durée 1h30) aux confins des communes de Monlet, Sembadel et Félines.

Vous évoluez sous votre propre responsabilité, prière de ne pas sortir du sentier balisé.

Merci de respecter ce lieu.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Légende
— Sentier de découverte
— Borne occidentale

0 75 150 225 300 m

Conception PNRLE

Réserve Naturelle Régionale LAC DE MALAGUET

Ce plan d'eau a été construit par l'Homme au Moyen Âge pour la production de poissons, puis on utilisait sa force hydraulique avec l'installation successive d'un moulin à farine, d'une fabrique de ruban et d'une centrale électrique.

Les plantes aquatiques qui s'y développent sont d'une grande diversité : en particulier les gazons amphibies à Littorale et à l'Éclaire, dont la présence est liée à la variabilité saisonnière du niveau d'eau.

Une randonnée de 1h 30 permet de découvrir les richesses de ce site protégé.



Éclaire à six tiges



Littorale et potamogeton



Nectar des potes



Fenouil des rochers



Ancises des montagnes



Compositelle sèche

Prairies de fauche

On y produit du fourrage pour les vaches. Les foin, s'il est pratiqué sur des prairies naturelles (non arrosées) et occasionnelles (pas d'apport d'engrais), permet le maintien d'une flore diversifiée et d'une faune riche en papillons et d'insectes prédateurs.

La Nécrose des potes est caractéristique de ces prairies de fauche montagnarde.



Plantations sur d'anciennes parcelles agricoles
Les arbres agricoles qui ont été plantés dans les champs abandonnés.



Le Triton alpeâtre passe le plus clair de l'année en forêt, il rejoint les abords du lac pour pondre et se reproduire.

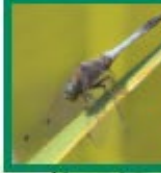


Le Faucon hobereau, un grand rapace, est souvent observé au-dessus du lac par ses oiseaux migrateurs.



Massif de Bois Vieux

Ces sapinières anciennes, cartographiées par Casalis au 18^e siècle, bénéficient d'une gestion traditionnelle : tous les 6 à 10 ans, on procède à une coupe et de juchilage à qui permet la régénération par semis naturel dans les trouées créées par la chute des plus gros arbres.



L'Orthocentrus est chassé fréquemment sur la plage de Malaguet.

32 propriétés privées et des communes de Montet, Sémoulié et Régnat. Elles permettent la jouissance de coupe rose en septembre et en février (les abords de la zone "habillée") et l'accueil des véhicules à moteurs (sauf pour les engins agricoles).

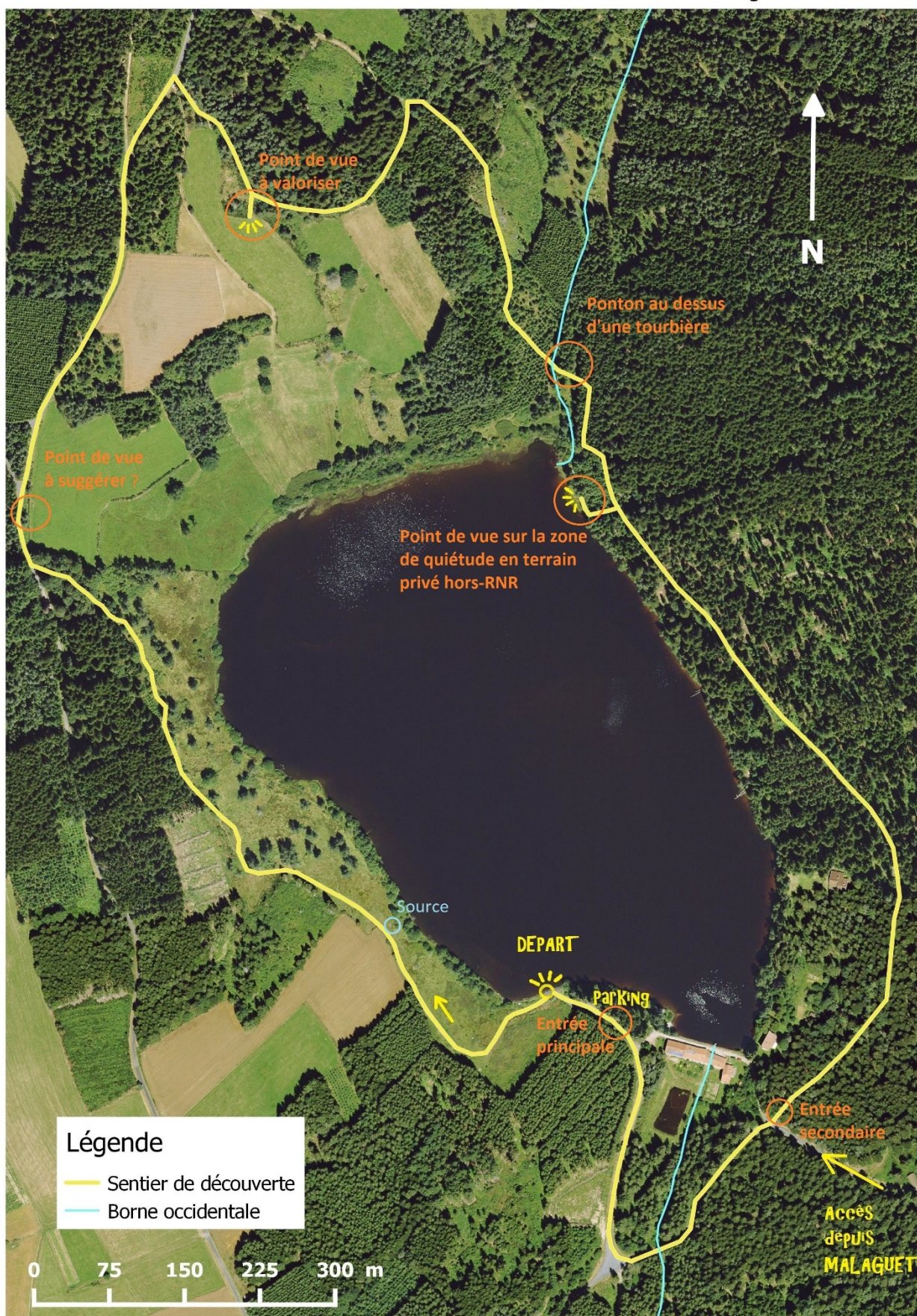
Réserve naturelle, qu'est-ce que ça veut dire ?
Ce plan d'eau permet d'assurer des réserves de biodiversité nécessaires au maintien d'habitats et d'habitats naturels rares et menacés. La réserve naturelle régionale du lac de Malaguet a été créée en 2014 par la Région Auvergne et grâce à l'engagement de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

➤ Descriptifs du site d'étude

Sentier de découverte de la réserve naturelle du lac de Malaguet



Entrée principale

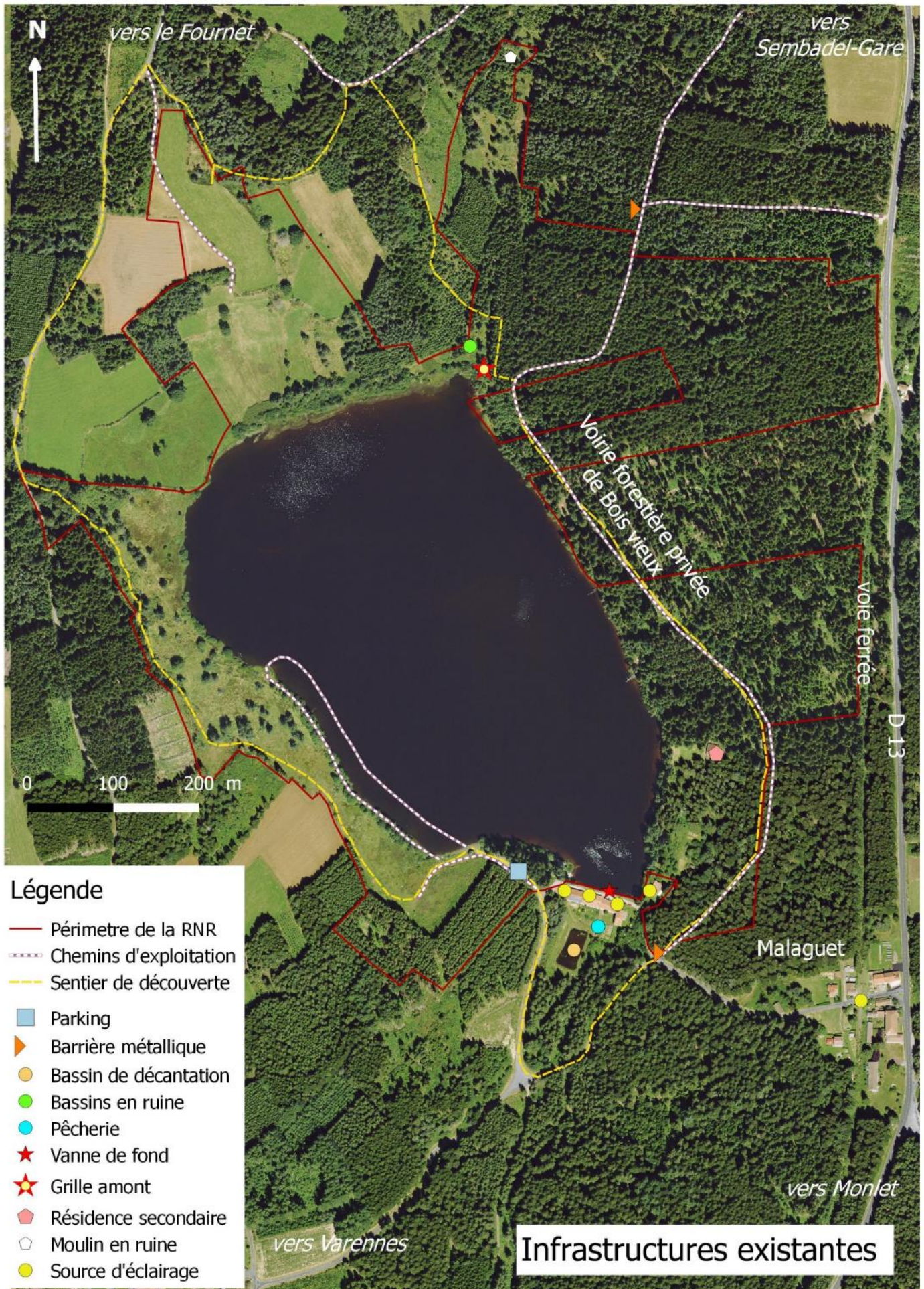
L'accès se fait par un cul de sac routier débouchant sur un parking partiellement goudronné d'environ 20 places non matérialisées, prolongé lui-même par une plage en pouzzolane qui constitue aujourd'hui le point d'attractivité majeur du site (et doté d'une table de lecture, voir page 4). Cette plage constitue l'accès à une piste construite en 1982 pour l'accès de grumiers dans le but de stocker des bois de tempête (voir carte p. 7). Cette pouzzolane exogène laisse penser qu'on est en présence d'un lac volcanique alors que cet étang est artificiel et que le substrat naturel est constitué de gneiss et de granites. La « plage » du lac de Malaguet a fait l'objet d'une expérimentation dans le cadre d'un chantier participatif afin d'évaluer la faisabilité d'une suppression de la couche de pouzzolane (d'une épaisseur de 25 cm) et tester une création de type land'art avec du grand public. On pourra s'inspirer de cette expérience, sans forcément la conserver. Une table de pique-nique installée par la commune en 2018 est le seul mobilier présent. L'enjeu est de rendre le lieu plus accueillant, de proposer quelques clés de lecture sensibles et ludiques (en complément du panneau existant) et d'attiser la curiosité du visiteur.



Parking de l'entrée principale



Plage avant expérimentation en basses eaux (août-octobre) et en hautes eaux (printemps)



Légende

- Périmètre de la RNR
- - - Chemins d'exploitation
- - - Sentier de découverte
- Parking
- ▲ Barrière métallique
- Bassin de décantation
- Bassins en ruine
- Pêcherie
- ★ Vanne de fond
- ★ Grille amont
- ⬠ Résidence secondaire
- ⬠ Moulin en ruine
- Source d'éclairage

Infrastructures existantes

Source : BDorthoCRAIG PNRLF 2017



Expérimentation land'art avec un travail sur le contraste et le minéral (gneiss/basalte)

Entrée secondaire

Elle se fait au niveau d'une piste forestière carrossable dont l'accès aux véhicules à moteurs est interdit par la RNR (sauf propriétaires et ayants-droit) ; une barrière métallique en barre l'accès. Nombreux baigneurs et visiteurs estivaux stationnent leur véhicule à proximité et accèdent à une série de petites plages par cette piste en coupant ensuite à travers bois. L'enjeu est de donner plus de lisibilité à la RNR.



Point de vue sur la zone de quiétude en terrain privé hors-RNR

La « plage aux bouleaux » est un lieu fort intéressant pour la lecture du paysage mais sa position sur une parcelle hors-RNR est très limitante dans la mesure où le propriétaire est réticent envers tout aménagement voire toute fréquentation du public. On pourra, si l'intérêt se confirme, rechercher une alternative en étudiant les possibilités foncières.



Vallon de la Borne

La traversée de ce vallon tourbeux a fait l'objet de l'aménagement d'un pont et d'une passerelle. La proximité avec la tourbière en fait un lieu privilégié pour appréhender les milieux tourbeux et leurs principales architectes : sphaignes, comarostachyons... Un chablis d'épicéa permet par ailleurs d'observer un système racinaire traçant très superficiel. L'enjeu est de sensibiliser aux particularités, rôles et sensibilités de ce type de zone humide.



Point de vue à valoriser

C'est en quelque sorte le point d'orgue du sentier de découverte. De ce point culminant on domine l'ensemble du lac et de ses abords, notamment le chemin parcouru depuis le départ du sentier ; on peut y observer les deux volcans d'Allègre (Mont Bar et Mont Baury). L'enjeu est d'offrir au visiteur la possibilité de comprendre ce paysage, s'y repérer en soulignant les co-visibilités et éventuellement de s'y assoir un moment pour le contempler. La prairie de fauche située en contrebas est sensible au piétinement une partie de l'année, d'où l'intérêt d'envisager une délimitation de l'espace.



Point de vue à suggérer ?

Là où le sentier passe sur la route, on a une vision d'ensemble sur tout le fond du lac. L'étude devra définir si ce lieu est à doter d'un outil de lecture paysagère pour donner une visibilité de la « pédagogie RNR » aux usagers de la route pour les inciter à mieux connaître la RNR.



Vues du sectional à l'ouest du lac

La présence temporaire de chevaux (pâturage tournant) est une composante majeure de la gestion de cet ensemble de prairies plus ou moins humides naissant à la faveur de nombreuses résurgences. La diversité de la flore y est remarquable du fait de la juxtaposition de pelouses sèches et de prairies humides. La proximité entre une source et des terres labourées questionne la relation entre les pratiques agricoles et la qualité de l'eau et la flore des zones humides (voir carte p. 5).



Vue vers le sud au départ du sentier



Vue vers le nord-est sur le lac depuis le sentier au milieu du sectional